

A hand is shown turning a silver door handle. A large red outline of a house is superimposed over the image, framing the central text. The background is split into a light grey/blue on the left and a dark red on the right.

**On peut se protéger
contre les cambrioleurs !**

Mesures antieffraction

A 2x3 grid of six grey squares is positioned below the text 'Mesures antieffraction'. The squares are arranged in two rows and three columns, with the top row being slightly offset to the right relative to the bottom row.

Editeur

Sécurité et habitat Suisse SHS
Ringstrasse 15, CH-4600 Olten
E-Mail: info@sicheres-wohnen.ch
www.sicheres-wohnen-schweiz.ch

La brochure est éditée en français, en allemand et en italien. Elle est également disponible au format PDF sur www.sicheres-wohnen-schweiz.ch.

Rédaction

Cette publication est éditée avec l'aimable autorisation de la Prévention Suisse de la Criminalité (PSC) et se base sur la brochure «On peut se protéger contre les cambrioleurs!».

Graphisme

Weber & Partner, Berne, www.weberundpartner.com

Impression

Jordi SA, Belp

Tirage

fr: 600 ex. | all: 5600 ex. | it: 200 ex.

Copyright

Prévention Suisse de la Criminalité PSC
Mai 2021, 1^{ère} édition

On peut se protéger contre les cambrioleurs !

Mesures antiéfraction

Introduction	4
Prévention du cambriolage et techniques de protection	5
Quels points d'entrée les cambrioleurs privilégient-ils ?	6
Maison individuelle	6
Immeuble d'habitation	8
Comment les cambrioleurs s'y prennent-ils ?	10
Les classes de résistance et leur signification	11
Choix des portes lors de la construction/transformation de l'objet	13
Equipements additionnels pour porte	13
Serrures encastrables à cylindre rond/ avec ferrements de protection	13
Chambranles, gâches et charnières de porte	17
Serrures supplémentaires	18
Serrures multipoints	18
Crémones pour porte	19
Portes d'entrée secondaire	19
Judas, éclairage et portiers vidéo	20
Choix des fenêtres/portes vitrées lors de la construction/ transformation de l'objet	21
Equipements additionnels pour fenêtre	22
Equipements additionnels vissables pour porte vitrée	22
Equipements additionnels vissables pour fenêtre	22
Vitres de fenêtre	24
Grilles et barreaux pour fenêtre	24
Volets roulants	25
Fenêtres de cave/puits de lumière de cave	26
Système d'alarme et protection mécanique	27
Gare aux fausses alertes	28
Mesures organisationnelles	29
Cambriolage : et maintenant ?	29
Coordonnées des conseillers en sécurité	30

Chère lectrice, cher lecteur,

On peut se protéger contre les cambrioleurs !

Votre spécialiste sécurité de la police et les membres de l'association «Sécurité et habitat Suisse» connaissent les critères de qualité requis pour la construction ou la transformation d'objets immobiliers et les mesures spécifiques à prendre en fonction du contexte. La présente brochure leur est principalement destinée.

La brochure est susceptible d'être utile également à toute personne désireuse de mieux protéger sa maison ou son appartement. Si vous êtes dans cette situation, nous vous suggérons de contacter un spécialiste sécurité de la police de votre région ou un membre de l'association «Sécurité et habitat Suisse». Il vous aidera à répertorier les points sensibles de votre logement. Suivez les recommandations qui vous seront faites !

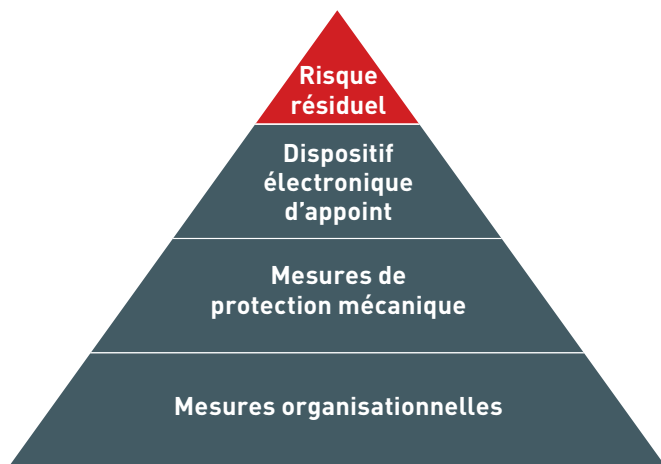
Renseignez-vous sans délai. N'attendez pas que des cambrioleurs soient passés à l'action. Les cambriolages entraînent certes la perte de biens matériels, mais songez qu'ils violent aussi la sphère intime de leurs victimes. Vous trouverez les coordonnées des experts de votre canton de domicile dans l'annexe à la présente brochure.

La police, la Prévention Suisse de la Criminalité et l'association «Sécurité et habitat Suisse» vous invitent à ne pas négliger la sécurité de votre logement pour qu'il reste l'endroit de détente privilégié où vous passez des heures agréables en toute sécurité !

Prévention du cambriolage et techniques de protection

La prévention du cambriolage inclut des mesures à différents niveaux (voir [graphique ci-après](#)). Il s'agit d'abord pour les usagers d'objets immobiliers de connaître certaines règles de conduite (entraide entre voisins, verrouillage des fenêtres et des portes en cas d'absence, entreposage sûr des clés dans les bâtiments administratifs ou commerciaux, etc.). Ces mesures dites « organisationnelles » réduisent la probabilité qu'un cambriolage ne soit commis. Elles doivent être respectées systématiquement.

En complément, il s'agit de prendre des mesures de protection mécanique – lesquelles visent surtout à prévenir l'intrusion dans l'objet – et, si la situation l'exige, des mesures électroniques. Le genre de mesures à prendre dépend du besoin de sécurité de l'utilisateur, de l'architecture de l'objet et de son emplacement. Enfin, il faut garder à l'esprit qu'il existe un risque résiduel incompressible.
















Les informations ci-après renseignent sur les normes s'agissant des techniques de protection et en relation avec les méthodes connues et couramment utilisées par les cambrioleurs. En pratique, elles ne s'appliquent pas à tout objet ou en relation avec tout procédé utilisé par les malfaiteurs. Les exceptions confirment la règle.

Quels points d'entrée les cambrioleurs privilégient-ils ? Les failles exploitées

Les failles que les cambrioleurs sont susceptibles d'exploiter sont présentées dans les illustrations ci-après (maison individuelle et immeuble d'habitation). C'est par ces points qu'ils s'introduisent en général en usant de la force si nécessaire. Les listes ne sont pas exhaustives.

Maison individuelle



Points sensibles	Effets/mesures
 Buissons, arbres, clôtures	Peuvent servir de points d'observation discrets aux cambrioleurs.
 Fenêtres	Doivent opposer une résistance aux cambrioleurs.
 Portes	Doivent opposer une résistance aux cambrioleurs.
 Portes de balcon/terrasse	Doivent être verrouillées systématiquement et opposer une résistance aux cambrioleurs.
 Balcon	Les cambrioleurs peuvent s'y hisser à l'aide d'une échelle ou par d'autres moyens.
 Stores	N'opposent souvent pas de résistance aux cambrioleurs.
 Points d'appui	Mettre sous clé et/ou cadenasser les échelles, bennes, etc.
 Garage	Les cambrioleurs l'empruntent parfois pour s'introduire dans la maison.
 Outils de jardinage	Les mettre à l'abri pour éviter qu'ils servent à l'effraction.
 Fenêtres de toit	Il doit en être tenu compte dans le concept antieffraction.
 Fenêtres de cave	Doivent être équipées de dispositifs antieffraction.
 Eclairage	Peut avoir un effet dissuasif sur les cambrioleurs.
 Grilles pour puits de lumière	Doivent être équipées d'un dispositif antidécrochage.

Pour plus d'informations :

www.cambriolage.police.be.ch → Comment vous protéger → Maison

Immeuble d'habitation



Points sensibles	Effets/mesures
● Entrée de l'immeuble et cage d'escalier	Doivent être verrouillées systématiquement et opposer une résistance aux cambrioleurs.
● Fenêtres de cave	Doivent être équipées de dispositifs antieffraction.
● Boîte aux lettres	Une boîte pleine est un indice d'absence.
● Entrée secondaire/local à vélos	Doit être verrouillée systématiquement et opposer une résistance aux cambrioleurs.
● Points d'appui	Sécuriser les points d'entrée accessibles en grim pant sur une benne ou en se hissant par d'autres moyens.
● Appartements par terre	Les fenêtres doivent être verrouillées systématiquement et opposer une résistance aux cambrioleurs.
● Balcon	Potentiellement accessible en grim pant sur une benne ou en se hissant par d'autres moyens. Sécuriser portes et fenêtres.
● Stores	N'opposent souvent pas de résistance aux cambrioleurs.






Pour plus d'informations :

www.cambriolage.police.be.ch → Comment vous protéger → Immeuble

D'autres points sensibles sont susceptibles d'être exploités selon l'objet et son emplacement. Un entretien avec un spécialiste antieffraction vous aidera à les répertorier et à y remédier par des mesures appropriées.

Comment les cambrioleurs s'y prennent-ils ?

La plupart des effractions sont commises à l'aide d'outils simples utilisés comme leviers. Les normes antieffraction en tiennent compte (voir p. 13).

	Mode opératoire	Point d'entrée	Mesure
123RF/Levente Györi		Fenêtre	Tête champignon, pièces de verrouillage de sécurité en acier + vissage
		Porte	Pêne et renfort de charnière supplémentaires + serrure correspondante et gâches
123RF/Le Do		Fenêtre	Verre feuilleté de sécurité et poignée verrouillable
		Porte	Verre feuilleté de sécurité et fixation appropriée de la vitre
Police cantonale bernoise		Fenêtre	Poignée verrouillable et protection antiperforation
Police cantonale bernoise		Porte	Plaque longue de sécurité ou rosette avec protection antiperforation dans le boîtier de la serrure
iStock/mondiano		Porte	Plaque longue de sécurité ou rosette avec protection antiperforation dans le boîtier de la serrure et cylindre antiperforation

Les classes de résistance et leur signification

Les nouvelles classes de résistance des produits de construction (résistance class) sont au nombre de six : RC 1 à RC 6.* Elles rendent compte de la résistance à l'effraction requise en fonction de l'objectif de protection visé.

Vue d'ensemble des différentes classes :

Classe de résistance	Profil des cambrioleurs	Objets immobiliers	Remarques
RC 1 N (CR 1)	Cambrioleurs occasionnels : avec recours à la force	Locaux à outils/ appareils	Pas de test de résistance manuel. Faible protection contre l'utilisation d'un levier.
RC 2 N (CR 1)	Cambrioleurs occasionnels : avec recours à la force	Locaux à outils/ appareils	Test de résistance manuel, mais sans tenir compte de la classification du vitrage.
RC 2 (CR 2)	Cambrioleurs occasionnels : outil simple tel que tournevis, coin	Habitations Baraques de chantier	Test de résistance manuel complet.
RC 3 (CR 3)	Le cambrioleur utilise aussi un pied-de-biche	Habitations haut de gamme Locaux commerciaux Installations informatiques	Test de résistance manuel complet.
RC 4 (CR 4)	Cambrioleur expérimenté : utilise aussi une scie à métaux et une étampe	Hôpitaux Banques Bijouteries Installations militaires Protection de personnes	Test de résistance manuel complet.
RC 5 (CR 5)	Cambrioleur expérimenté : utilise aussi des outils électriques	Banques Bijouteries Installations militaires Protection de personnes	Test de résistance manuel complet. Utilisation pour les objets immobiliers particulièrement sensibles.
RC 6 (CR 6)	Cambrioleur expérimenté : utilise aussi des outils électriques d'une puissance supérieure à 1000 W	Banques Bijouteries Installations militaires Protection de personnes	Test de résistance manuel complet. Utilisation pour les objets immobiliers particulièrement sensibles.

***L'ancienne abréviation «CR» (pour «classe de résistance») a été abandonnée. Mais les attestations délivrées sous l'ancien système demeurent valables (équivalence). Pour désigner les nouvelles classes de résistance, on utilise systématiquement le sigle anglais «RC».**

Pour la protection antieffraction des particuliers et des PME, les classes de résistance pertinentes sont en principe RC 2, RC 3 et RC 4.

Le niveau RC 2 assure une bonne protection contre les cambrioleurs occasionnels et le niveau RC 3 contre les cambrioleurs patentés opérant de manière ciblée. Le niveau RC 4 protège contre les cambrioleurs ou groupes de cambrioleurs opérant de manière ciblée qui sont prêts à recourir à la force. Les niveaux plus élevés sont pertinents lorsqu'il s'agit de protéger des objets immobiliers particulièrement sensibles et que des concepts antieffraction plus élaborés sont nécessaires.

Les dispositifs de protection mécanique doivent avoir été montés correctement pour être efficaces !

Ainsi, les mandats de construction et de transformation d'objets immobiliers doivent être confiés à des entreprises spécialisées et avoir été élaborés avec leur concours.

Les mesures concrètes permettant de remédier aux principales failles des objets immobiliers sont expliquées ci-après.

Choix des portes lors de la construction / transformation de l'objet

Les portes antieffraction certifiées SN EN 1627 de la classe RC 2 ou d'une classe supérieure assurent une bonne protection contre le cambriolage. Ce choix garantit un système «porte» sans faille (vantaill, chambranle, serrure, ferrement). Il ne sera pas nécessaire de l'assortir d'équipements additionnels ultérieurement. Ces portes sont aussi proposées pour les entrées secondaires (différentes classes de résistance).

Equipements additionnels pour porte

La protection contre le cambriolage peut être nettement améliorée à tout moment en assortissant la porte d'équipements additionnels. Le cas échéant, il est important que l'assortiment reste cohérent et que la conjonction des différents équipements (vantaux, chambranles, charnières, serrures, ferrements, gâches et protections supplémentaires) produise l'effet voulu.

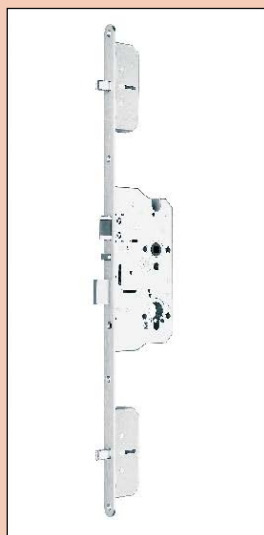
Serrures encastrables à cylindre rond/avec ferrements de protection

Il est recommandé d'utiliser des serrures encastrables antieffraction et

Remarque: Les tests auxquels sont soumis les équipements de la porte sont régis par différentes normes. La norme SN EN 1627 précise les normes qui sont applicables aux différents produits (voir tableau ci-après). Les normes européennes (EN) sont applicables en priorité. L'attestation est délivrée sur la base des normes nationales DIN uniquement s'il n'existe pas d'autre certification ou qu'il s'agit de compléter des normes internationales existantes. Les normes DIN ont donc un caractère subordonné et s'appliquent subsidiairement.

Produit	Normes EN (application prioritaire)	Normes DIN (application subsidiaire)
Serrures	EN 12209, classe 3 (pour RC 2)	DIN 18251, classe 4 (pour RC 2)
Cylindres de fermeture	EN 1303, classes 1 et 4 (pour RC 2)	DIN 18252 (pour RC 2)
Ferrements de protection et garnitures de porte	EN 1906, classe 2 (pour RC 2)	DIN 18257 (pour RC 2)

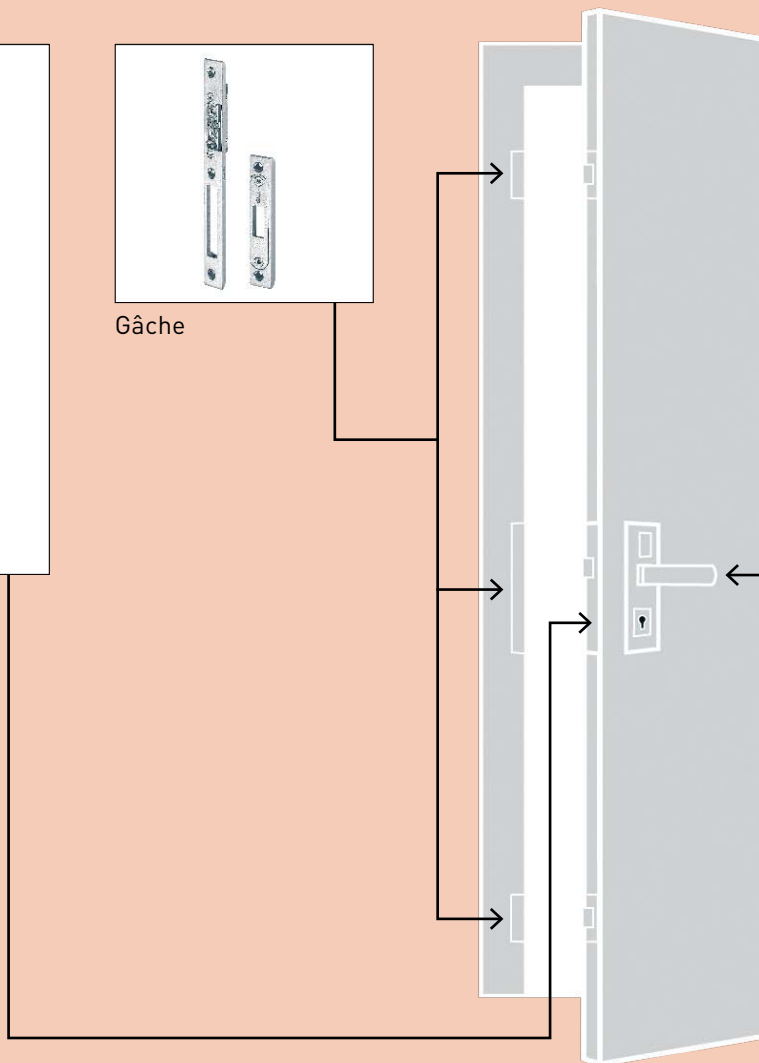
Illustration 1 : Equipements d'une porte d'entrée pertinents pour la sécurité

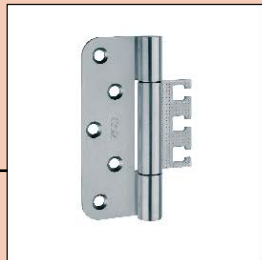


Serrure

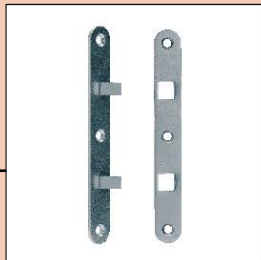


Gâche





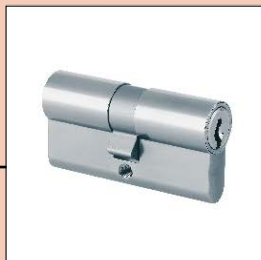
Charnière



Renfort de paumelle



Garniture de sécurité



Cylindre



Élément de réception

des serrures à points de fermeture multiples (serrures multipoints). Ces serrures devraient contenir des cylindres ronds avec protection antiperforation. Par ailleurs, un ferrement de protection doit être monté pour protéger le cylindre rond et la serrure encastrable. Si possible, on choisira un ferrement qui recouvre le cylindre (couche supplémentaire).

Remarque : Les cylindres ronds assortis d'un ferrement qui ne les recouvre pas doivent se verrouiller de façon à affleurer le ferrement à l'extérieur (tolérance maximale : ± 3 mm). Le cylindre profilé doit alors être équipé d'une protection « anti-arrachage » (voir illustration 2).



*Illustration 2 :
Plaque longue de sécurité ou plaque
longue blindée avec protection
antiperforation et antiarrachage (flèche)
équipant le cylindre de fermeture*

Chambranles, gâches et charnières de porte

L'incrustation des chambranles dans la maçonnerie doit être stable. L'insertion dans le chambranle de gâches rallongées et multiples d'au moins 3 mm d'épaisseur de matériau complique fortement le déboîtage de la porte aux alentours de la serrure (voir illustration 3).

Il existe des renforts spéciaux pour éviter le déboîtage aux alentours des charnières (voir illustration 4). Les battants fragiles devraient être renforcés ou remplacés par des vantaux massifs (par. ex. : porte en bois massif de 50 mm d'épaisseur).



*Illustration 3:
Gâche pour pêne
antieffraction avec
vissage incliné
supplémentaire*



*Illustration 4:
Renfort de
charnière*

Serrures supplémentaires

Une serrure supplémentaire (une serrure en applique par ex.) peut contribuer à la protection d'une porte. A tout le moins, elle constitue une entrave supplémentaire dont les cambrioleurs doivent venir à bout; or, ceux-ci travaillent toujours sous pression de temps.



Illustration 5a :
Serrure en applique



*Illustration 5b : Serrure en applique
avec étrier de blocage*

Serrures multipoints

Montée correctement, une serrure à points de fermeture multiples augmente la résistance d'une porte du côté serrure. Ceci dit, les serrures multipoints à rouleaux de fermeture n'assurent pas de protection suffisante : elles ne pénètrent pas assez profondément dans la gâche. Un entretien individuel avec un spécialiste vous permettra de connaître la variante qui sied pour votre porte.



Illustration 6 :
*Serrure multipoints classifiée
avec pènes à crochet pour
portes et chambranles en bois*

Crémones pour porte

Vous pouvez aussi ajouter une crémone à votre porte. Avec un point de fermeture en haut et en bas, la porte sera mieux protégée contre le cambriolage. Cependant, les battants fragiles devraient être renforcés ou remplacés par des vantaux massifs. L'offre d'équipements additionnels pour porte est très diversifiée. Les solutions les plus adaptées devraient être évaluées sur place, en fonction de l'objet concret.



*Illustration 7:
Crémone avec point de
fermeture en haut*

QUADRAGARD R Einbruchschutz

Portes d'entrée secondaire

Les portes d'entrée secondaire doivent satisfaire aux mêmes exigences que les portes d'entrée principale. Les éventuelles mesures nécessaires pour renforcer leur protection devraient être discutées sur place avec un spécialiste antieffraction. S'agissant de la porte qui sépare le garage/parking et l'espace habitable, il faut être prudent. En général, il s'agit d'une porte coupe-feu qui ne doit subir aucune modification (même si ce serait nécessaire pour améliorer la résistance au cambriolage).

De nombreux fabricants proposent des portes dites «multifonctions» qui satisfont aux exigences de la protection contre les incendies et contre le cambriolage.

Judas, éclairage et portiers vidéo

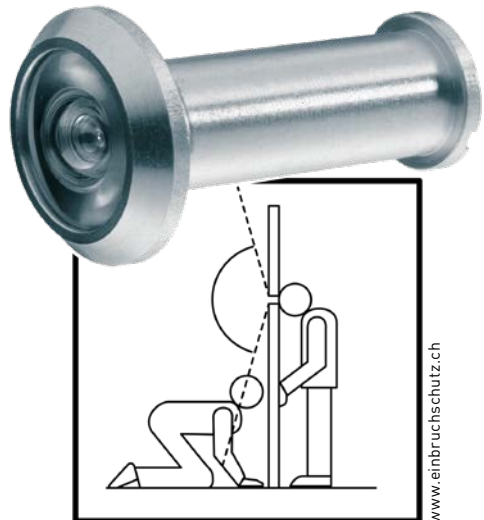
Faites installer un judas grand angle sur la porte d'entrée de votre maison ou de votre appartement (angle minimal: 180°). L'espace devant votre porte et le chemin d'accès doivent être éclairés en suffisance. Il est aussi possible de lier l'éclairage du chemin d'accès à un détecteur de mouvement. Vous pourrez ainsi identifier vos visiteurs en temps utile, ce qui augmente votre sécurité. Une autre possibilité est d'installer un interphone. Certains modèles incluent une caméra (portiers vidéo ou visiophones).

Illustration 8a : Portier vidéo



www.siedle.ch

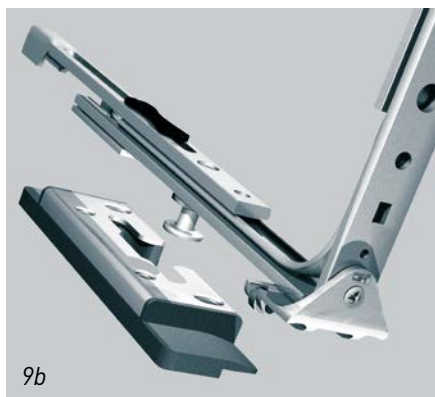
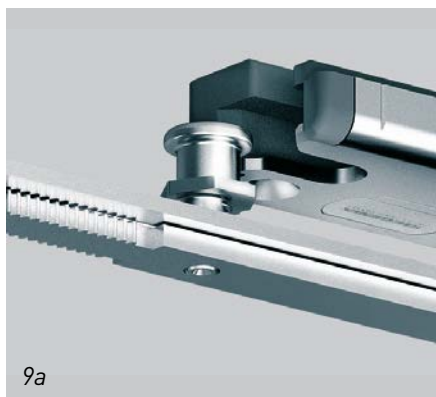
Illustration 8b : Judas grand angle



www.einbruchschutz.ch

Choix des fenêtres/portes vitrées lors d e la construction/transformation de l'objet

Les fenêtres antieffraction testées et certifiées SN EN 1627 de la classe RC 2 ou d'une classe supérieure assurent une bonne protection contre le cambriolage. Ce choix garantit un système «fenêtre» sans faille (battant, ferrement, vitrage, poignées verrouillables) et d'un seul tenant. Il ne sera pas nécessaire de l'assortir d'équipements additionnels ultérieurement. Ces fenêtres sont proposées pour différentes classes de résistance. L'illustration 9 présente quelques systèmes de fermeture pour fenêtre principaux.



www.siegenia.ch

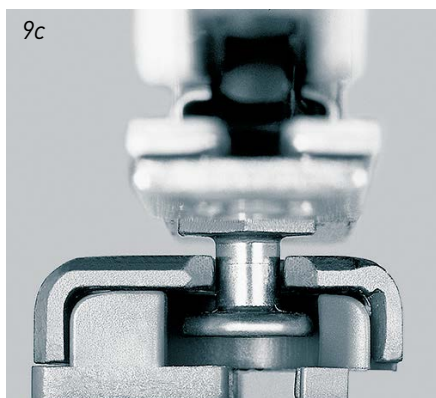


Illustration 9: Systèmes de fermeture pour fenêtre (exemples):
Dispositif de verrouillage (9a),
Tête champignon (9b),
Renvoi d'angle (9c)

Équipements additionnels pour fenêtre

La protection contre le cambriolage peut être nettement améliorée à tout moment en assortissant la fenêtre d'équipements additionnels.

Équipements additionnels vissables pour porte vitrée

Le renforcement de la protection contre le cambriolage au moyen d'équipements additionnels certifiés DIN 18104 (1^{ère} partie) est envisageable (par ex. : serrures encastrables supplémentaires, crémones pour fenêtre, renforts de charnière). Au minimum, les côtés poignée et charnières doivent être protégés. Le dispositif supplémentaire du côté poignée devrait toujours être verrouillable.

Équipements additionnels vissables pour fenêtre

D'ordinaire, les garnitures utilisées pour isoler du vent et de la pluie sont d'une grande simplicité. Ils n'assurent aucune protection contre le cambriolage. Les fenêtres devraient être équipées de ferrements antieffraction certifiés DIN 18104 (2e partie) et de poignées verrouillables. S'agissant des fenêtres en bois ou en matière synthétique avec ferrements oscillo-battants une main, il est en général possible de procéder à un échange auprès des commerces spécialisés.

Avertissement : les poignées verrouillables (avec clé amovible) ne protègent pas contre le déboîtement de la fenêtre. Elles sont utiles uniquement en combinaison avec un ferrement antieffraction.



Illustration 10 :
Crémone d'une porte vitrée de balcon



Illustration 11 :
Crémone de fenêtre avec poignée verrouillable



Illustration 12 :
Crémone de fenêtre avec point de fermeture en bas

Vitres de fenêtre

Les vitrages isolants ordinaires n'assurent aucune protection contre le cambriolage. Selon le risque encouru, il est envisageable de renforcer la protection au moyen de verres feuilletés de sécurité selon la norme SN EN 356 de la classe P4A ou d'une classe supérieure (voir illustration 13). Le verre feuilleté de sécurité peut être monté dans l'espace habitable ou en extérieur (vitrines commerciales). Pour des conseils spécifiques concernant votre objet, consultez un spécialiste.

Kantonspolizei St. Gallen



*Illustration 13:
Verre feuilleté de
sécurité P4A pour
RC 2 selon la
norme EN 356
(vitrages spéciaux)*

Grilles et barreaux pour fenêtre

Le montage de grille ou de barreaux pour la protection de fenêtres est soumis à différentes prescriptions (une norme antieffraction notamment). Votre conseiller en sécurité vous renseignera sur place sur les mesures appropriées.

*Illustration 14:
Barreaux de fenêtre (rotatifs)
avec protection antisciage*



QUADRAGARD® Einbruchschutz

Volets roulants

Les volets roulants antieffraction selon la norme SN EN 1627 de la classe RC 2 ou d'une classe supérieure opposent une résistance aux tentatives d'intrusion par la force. Pour remplir leur fonction protectrice, ils doivent être fermés complètement. Il existe des systèmes électriques qui abaissent automatiquement le volet à la tombée de la nuit, ce qui présente aussi l'avantage d'accréditer que les lieux seraient occupés. Mais il ne s'agit pas d'une panacée : les cambriolages sont souvent commis de jour, lorsque les volets ne sont pas abaissés. Ainsi, les volets ne remplacent pas les équipements de sécurité aux fenêtres. Dans les objets manifestement inoccupés (maison de vacances par ex.), l'abaissement du volet antieffraction peut contribuer à réduire les dommages causés aux fenêtres par des cambrioleurs (grâce à la surface couverte).

Illustration 15: Volet roulant de sécurité



Fenêtres de cave/puits de lumière de cave

Les puits de lumière de cave bétonnés devraient être assortis si possible d'une grille antieffraction certifiée SN EN 1627 de la classe RC 2 ou d'une classe supérieure ou d'une grille avec barreaux rotatifs. Des éléments en béton armé translucides assurent une bonne protection contre le cambriolage également. Si cela n'entre pas en ligne de compte, on utilisera des grilles fixées au moyen de dispositifs spéciaux antidécrochage (si possible en fer plat et installés aux quatre coins). Ces dispositifs doivent être arrimés profondément au puits de lumière. Si le puits est en matière synthétique, il est recommandé de les arrimer à la maçonnerie.

Illustration 16: Exemples de dispositifs de fixation de grille



Système d'alarme et protection mécanique

La question de savoir s'il y a lieu de combiner des mesures de protection électroniques et mécaniques se pose régulièrement. Les dispositifs électroniques détectent et signalent les dangers (hold-up ou cambriolage par ex.). Ils n'entravent pas physiquement la commission du cambriolage ou du hold-up mais ont un effet fortement dissuasif. La combinaison de dispositifs électroniques et mécaniques améliore la protection antieffraction de manière considérable. La décision doit être prise sur la base d'une évaluation soignée de la situation. Les spécialistes de la sécurité se basent notamment sur les critères suivants :

- emplacement de l'objet
- type de construction
- matériau de construction
- besoins spécifiques du client
- valeurs à protéger
- délais d'intervention

Illustration 17: Système d'alarme contre l'intrusion



La construction de systèmes d'alarme contre l'intrusion et les hold-up (SAI) est régie par des directives de l'association SES¹. Les directives SES SAI² contiennent les exigences techniques suisses pour les SAI (EN CH), lesquelles s'adosent en principe aux normes européennes de la série EN 50131.

Selon les directives SES SAI, les systèmes d'alarme contre l'intrusion doivent satisfaire au moins au niveau de sécurité 2 défini par les normes suisses (niveau 2 EN CH), le plus élevé étant le niveau 4. Les systèmes candidats à la certification SES doivent respecter ces directives techniques, en combinaison avec les normes européennes de la série EN 50131 «Systèmes d'alarme – SAI» visant à prévenir les dommages causés par le cambriolage et la spoliation. Les directives et les normes EN 50131 définissent les exigences à remplir par le système d'alarme et par ses composants.

Il existe différents types d'alarme. Le choix dépend des besoins :

- alarme acoustique ou optique apposée à l'objet ou disposée à l'intérieur de celui-ci
- alarme «silencieuse» transmise automatiquement à un centre d'intervention
- combinaison des deux types

Gare aux fausses alertes

En général, le déclenchement fréquent de fausses alertes est dû à un montage qui n'a pas été effectué dans les règles, à des manipulations inadéquates ou éventuellement à des problèmes techniques. Cela a souvent des conséquences négatives. Par exemple :

- Le système perd en «crédibilité».
- Le jour où un cambriolage est commis, l'aide tarde à arriver ou n'est même pas demandée.
- L'intervention attendue n'est pas aussi rapide que nécessaire.
- Désagrément et frais : la police facture ses interventions même s'il s'agit de fausses alertes.

Les problématiques en relation avec les SAI sont complexes. Il est indispensable qu'un spécialiste procède à une analyse des besoins. Le concept choisi tiendra ainsi compte de l'installation et de la maintenance du système et pas seulement des opérations en amont.

¹ Association suisse des constructeurs de systèmes de sécurité

² www.sicher-ses.ch/fr

Mesures organisationnelles

En cas d'absence, les équipements antieffraction ne sont d'aucune d'utilité si les portes et les fenêtres n'ont pas été verrouillées. Cela semble couler de source. Pourtant, de nombreux cambriolages sont perpétrés simplement parce que l'utilisateur n'a pas fermé une porte à clé, qu'il a laissé la clé sous le paillason et qu'il n'a pas redressé une fenêtre entrouverte. Portes et fenêtres doivent toujours être verrouillées, même pour de courtes absences. Et ne cachez jamais de clé dans un pot de fleur : confiez-la à un voisin.

Autre recommandation importante : si vous partez en vacances, informez-en votre voisin, faites vider votre boîte aux lettres régulièrement et ne divulguez pas que votre logement est momentanément inoccupé sur votre répondeur téléphonique ou dans les médias sociaux !

Pour davantage d'information sur la façon de vous organiser et de vous comporter, contactez un conseiller en sécurité de la police de votre région. Il passera chez vous. Ses conseils seront ainsi adaptés aux circonstances concrètes.

Cambriolage : et maintenant ?

Nul n'est à l'abri d'un cambriolage même si toutes les dispositions nécessaires ont été prises. Si vous deviez en être victime, une brochure de la Prévention Suisse de la Criminalité vous sera utile. Elle est intitulée « Cambriolage : et maintenant ? ».



Coordonnées des conseillers en sécurité

Corps de police	Site Internet	Tél.
Kantonspolizei Aargau	www.polizei-ag.ch	062 835 81 81
Kantonspolizei Appenzell I.-Rh.	www.ai.ch	071 788 95 00
Kantonspolizei Appenzell A.-Rh.	www.polizei.ar.ch	071 343 66 66
Polizei Basel-Landschaft	www.polizei.bl.ch	061 553 30 66
Kantonspolizei Basel-Stadt	www.polizei.bs.ch	061 267 82 84
Kantonspolizei Bern	www.police.be.ch	031 638 56 60
Police cantonale Fribourg	www.policefr.ch	026 305 16 13
Police cantonale de Genève	www.geneve.ch/police/	022 427 56 00
Kantonspolizei Glarus	www.gl.ch/kapo	055 645 66 66
Kantonspolizei Graubünden	www.kapo.gr.ch	081 257 71 11
Police cantonale jurassienne	www.jura.ch/police/	032 420 65 65
Police municipale de Lausanne	www.lausanne.ch/police	021 315 15 15
Polizia comunale di Lugano	www.lugano.ch/sicurezza/	058 866 81 11
Luzerner Polizei	www.polizei.lu.ch	041 248 81 17
Police neuchâteloise	www.ne.ch	032 889 90 00
Kantonspolizei Nidwalden	www.kapo.nw.ch	041 618 44 66
Kantonspolizei Obwalden	www.ow.ch/kapo	041 666 65 00
Schaffhauser Polizei	www.shpol.ch	052 624 24 24
Kantonspolizei Schwyz	www.sz.ch/polizei	041 819 29 29
Kantonspolizei Solothurn	www.polizei.so.ch	032 627 71 11
Kantonspolizei St. Gallen	www.kapo.sg.ch	058 229 38 29
Stadtpolizei St. Gallen	www.polizei.stadt.sg.ch	071 224 60 00
Kantonspolizei Thurgau	www.kapo.tg.ch	052 728 28 28
Polizia cantonale ticinese	www.polizia.ti.ch	0848 25 55 55
Kantonspolizei Uri	www.ur.ch/kapo	041 875 22 11
Police cantonale valaisanne	www.polizeiwallis.ch	027 326 56 56
Police cantonale vaudoise	www.police.vd.ch	021 644 44 44
Stadtpolizei Winterthur	www.stapo.winterthur.ch	052 267 51 52
Zuger Polizei	www.zugerpolizei.ch	041 728 41 41
Kantonspolizei Zürich	www.zh.ch/einbruchschutz	044 295 98 00
Stadtpolizei Zürich	www.stadt-zuerich.ch/stadtpolizei	044 411 74 44
Landespolizei Fürstentum Liechtenstein	www.landespolizei.li	+423 236 71 11

Association pour la protection contre le cambriolage	Site Internet	Tél.
Sécurité et habitat Suisse (SHS)	www.securite-et-habitat-suisse.ch	062 287 40 05



Sécurité et habitat Suisse
Ringstrasse 15
CH-4600 Olten
Tél. 062 287 40 05

www.securite-et-habitat-suisse.ch